

COMMUNE DE FOUGERES SUR BIEVRE REUNION DU 04 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le quatre septembre à dix-huit heures et trente minutes, le conseil Municipal s'est réuni en Mairie en séance ordinaire, sous la présidence de M. Michel CHASSET, Maire Adjoint.

Date de convocation du conseil municipal : 28 août 2017

Membres afférents au CM : 15 Membres en exercice : 15 Présents : 09 Votants : 13

Présents : MM. et Mmes Michel CHASSET, Patrick LEPAIN, Béatrice HUC, Pierre de BIZEMONT, Jean-Paul COELLIER, Arnaud QUENIOUX, Marie-Claude CORBIN, Élisabeth FERMAUT, Jean-Pierre CROISSET.

Excusés : Éric MARTELLIÈRE (donne procuration à Michel CHASSET), Jean-Claude SOMMIER (donne procuration à Arnaud QUENIOUX), Samuel MARSEAULT (donne procuration à Pierre de BIZEMONT), Françoise GUÉRU-DUMÉZ (donne procuration à Jean-Pierre CROISSET), Christian LABY et Nicolas OURY.

Conformément à l'article L.1221.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Béatrice HUC ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée secrétaire, fonction qu'elle a acceptée.

ORDRE DU JOUR

- Appel d'offres pour la construction du local jeunes : choix des entreprises
- Délégation de fonctions à un conseiller municipal pour la célébration d'un mariage
- Modifications du PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- Demande de subvention ADEME
- Affaires diverses

Monsieur Michel CHASSET transmet les excuses de Monsieur le Maire pour son absence car il a dû se rendre à une réunion de la Communauté de Communes Val de Cher Controis.

DELIBERATION N° 29/2017

APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION DU LOCAL JEUNES : CHOIX DES ENTREPRISES

Monsieur Michel CHASSET informe que la Commission d'appels d'offres s'est réunie le 24 août dernier afin d'étudier les offres reçues des différentes entreprises pour la construction du local jeunes. Monsieur Michel CHASSET annonce le choix de la commission après analyse :

LOTS	INTITULÉS DES LOTS	ENTREPRISES	MONTANT HT	MONTANTS TTC
1	Gros œuvre - Maçonnerie	ENT. BRISEMUR	27 305.40 €	32 766.48€
2	Structure – Isolation – Bardage bois – Couverture	SARL CARTAULT	21 778.85 €	26 134.62 €
3	Menuiseries intérieures et extérieures – Cloisons	SAS GAUTHIER JACK	20 934.87 €	25 121.84 €
4	Electricité – Plomberie – Chauffage / Climatisation	SOGECLIMA SAS	8 177.00 €	9 812.40 €
5	Plomberie – Canalisations – Evacuation – Ventilation – Fourreaux - Calorifugeage	SOGECLIMA SAS	2 231.00 €	2 677.20 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide de retenir les entreprises ci-dessus proposées aux montants annoncés
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

DÉLÉGATION DE FONCTIONS A UN CONSEILLER MUNICIPAL POUR LA CÉLÉBRATION D'UN MARIAGE

Monsieur Michel CHASSET fait part de la demande d'un couple dont le mariage est prévu le 29 septembre prochain et qui souhaiterait que ce dernier soit célébré par Monsieur Pierre de BIZEMONT.

Le conseil municipal accepte unanimement cette demande.

Un arrêté portant délégation de fonctions d'Etat Civil à Monsieur Pierre de BIZEMONT sera donc pris par Monsieur le Maire pour la célébration de ce mariage le 29 septembre 2017.

DELIBERATION N° 30/2017

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L153-45 et L153-47,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Fougères sur Bièvre approuvé le 5 novembre 2011, modifié le 2 mars 2016,

Vu la délibération n°05/2017 du 09 février 2017 prescrivant la modification simplifiée n°2 du PLU,

Vu le projet mis à disposition du public à compter du 17 juillet 2017 pour une durée de un mois,

Vu l'absence de remarque formulée par le public,

Vu l'avis des Personnes Publiques Associées (PPA) consultées,

Considérant que le projet est prêt à être approuvé,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide d'approuver le dossier de modification n°2 du PLU tel qu'il est annexé à la présente délibération
- Dit que la présente délibération fera l'objet, conformément à l'article R 153-21 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une parution dans un journal,
- Dit que le dossier est mis à la disposition du public à la mairie pendant un mois aux heures et jours habituels d'ouverture
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

DELIBERATION N° 31/2017

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME) POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN CAMPING

Monsieur Michel CHASSET rappelle aux conseillers municipaux que lors de la réunion de conseil municipal du 8 juin dernier, Monsieur GUILLET est venu présenter son projet d'hôtellerie de plein air. Après étude de la faisabilité sur la commune de Fougères sur Bièvre, il s'avère que ce complexe touristique pourrait être réalisé sur certaines parcelles de la commune. Or, ces dernières étant situées en zone A (agricole) sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme), il conviendrait de procéder à une modification simplifiée du règlement de celui-ci afin que l'implantation d'un camping soit autorisé.

Après en avoir délibéré et à 9 voix "Pour" et 4 voix "Contre", le Conseil Municipal :

- Décide d'engager une procédure de modification simplifiée du PLU pour permettre l'aménagement d'un camping sur la commune de Fougères sur Bièvre
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

DELIBERATION N° 32/2017

DEMANDE DE SUBVENTION ADEME (AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ÉNERGIE)

Monsieur Michel CHASSET donne la parole à Monsieur Patrick LEPAIN, Maire Adjoint chargé de l'éclairage public, qui rappelle aux conseillers municipaux qu'une étude diagnostic des installations d'éclairage public sur la commune va être entreprise prochainement afin de proposer des solutions visant à générer des économies d'énergie.

Pour le financement de cet audit dont le coût est estimé à environ 2 800.00 € TTC, Monsieur Patrick LEPAIN informe qu'il est possible de solliciter l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) pour l'octroi d'une subvention.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Acte la réalisation de l'étude diagnostic des installations de l'éclairage public
- Approuve la demande de subvention auprès de l'ADEME
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

AFFAIRES DIVERSES

Station d'épuration : rapport de la bathymétrie de la lagune

Monsieur Patrick LEPAIN rappelle que lors de la dernière réunion du conseil municipal, il avait informé qu'une bathymétrie (étude pour quantifier le volume des boues), devait être entreprise sur la lagune dont la superficie est la plus importante (environ 6000 m²). Le rapport de cette étude est parvenu en mairie et il en résulte qu'il n'y a pas lieu de prévoir un curage avant 2021.

Bilan des Zygophonies

Madame Béatrice HUC informe le conseil municipal que le festival a connu un bilan très satisfaisant et a attiré plus de spectateurs qu'en 2016.

Cette manifestation sera reconduite les 17 et 18 août 2018.

SIVOS - Rentrée scolaire 2017/2018

Madame Elisabeth FERMAUT informe que la rentrée scolaire s'est bien déroulée. Les trois écoles comptent un effectif de 193 élèves et deux nouveaux directeurs sont arrivés dans les établissements de Feings et Ouchamps.

Madame Elisabeth FERMAUT informe également que suite à la parution du décret permettant de changer de rythme scolaire, le SIVOS a pris la décision de revenir à la semaine des 4 jours.

Concernant la banque alimentaire, les distributions reprennent en septembre après une interruption en juillet et août. Il est convenu que le mini bus est réservé systématiquement tous les 3^{ème} mercredis de chaque mois.

Lycée BOISSAY – Rentrée scolaire 2017/2018

Monsieur Pierre de BIZEMONT informe que le lycée compte un effectif de 108 élèves et que les travaux entrepris sur les bâtiments seront achevés à la rentrée 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

REUNION DU 04 SEPTEMBRE 2017

Présents	Signature
MARTELLIÈRE Éric	
CHASSET Michel	
LEPAIN Patrick	
HUC Béatrice	
SOMMIER Jean-Claude	
COELLIER Jean-Paul	
CORBIN Marie-Claude	
CROISSET Jean-Pierre	
de BIZEMONT Pierre	
FERMAUT Élisabeth	
GUÉRU-DUMÉZ Françoise	
LABY Christian	
MARSEAULT Samuel	
OURY Nicolas	
QUENIOUX Arnaud	